



Paris, le 23 mars 2011

Cycle de séminaires
« La cohésion sociale par ses instruments.
Quelle actualité des approches et des méthodes dans le champ social ? »

Points forts de la séance 6
L'entrepreneuriat social au service de l'innovation

La séance du 23 mars 2011 organisée par le Centre d'analyse stratégique a permis de réunir des universitaires, des entrepreneurs sociaux, mais aussi des décideurs publics sur le thème de « l'entrepreneuriat social au service de l'innovation ». Principaux enseignements en complément de la « mise de jeu » du Centre.

1. Si les démarches d'entrepreneuriat social émergent dans de nombreux pays, elles ne soulèvent pas exactement les mêmes problématiques. **Ainsi, dans les États libéraux, et notamment en Angleterre, il n'existe pas de véritable débat théorique sur ce qu'est l'entrepreneuriat social.** Dans ces pays, cette démarche est assimilée à une dynamique de changement, **quelque soit le statut de la structure.** L'entrepreneur social est alors celui qui investit quatre principales thématiques pour mettre en œuvre son activité : **l'efficacité, la durabilité, le développement de partenariats, et l'évaluation du dispositif.** En France, l'existence depuis le XIX^e siècle de l'Économie sociale et solidaire alimente un certain nombre de débats théoriques qui peuvent sembler en décalage avec l'approche très pragmatique anglo-saxonne. Le secteur accorde en effet une grande importance aux statuts juridiques empruntés. Une analyse des expériences menées permet néanmoins de mettre en évidence la diversité des démarches entrepreneuriales existantes en France, qui loin d'être opposées, apparaissent en réalité complémentaires [responsabilité sociale des entreprises, entrepreneuriat social, économie sociale et solidaire].

2. L'entrepreneuriat social est présenté comme un nouveau défi, gage d'innovation sociale. Pour certains acteurs, il serait même un outil de changement, facilitant le passage d'un État providence vers une société du développement durable [voire « soutenable »]. Pour généraliser ce type de démarches, il est nécessaire de répondre à trois séries de questions. D'abord, il convient de **s'interroger sur le modèle économique retenu** qui doit permettre des financements suffisants du secteur *via* par exemple la création de fonds de dotation. Des propositions ont ainsi été émises, comme par exemple **l'abondement d'un fond indexé sur les dividendes des grandes entreprises**. Ensuite, l'essor des projets d'entrepreneuriat social impose des **modes de fonctionnement transversaux** associant les espaces social, politique et économique. À ce titre, la participation de la société civile doit être encouragée et renforcée à la fois *via* la participation des usagers, mais aussi par la promotion du bénévolat. Enfin, il est important de **mesurer l'impact de ces activités** pour communiquer sur les projets innovants identifiés et ouvrir le secteur à de nouveaux financements.

3. Certains auteurs soulignent la manière avec laquelle l'entrepreneuriat social questionne les modalités classiques d'intervention de l'État. Pour autant, **sa promotion ne doit pas être une manière détournée de justifier une baisse de la couverture collective des risques sociaux**, comme le démontre le débat outre-Manche sur le projet de « Big Society », concomitant à la mise en place d'un vaste plan de rigueur.

4. Pour finir, le rôle joué par les collectivités publiques doit également être évoqué. Comme le rappelle le rapport Vercamer, il est impératif de trouver un équilibre entre la nécessité de mieux prendre en compte les aspirations des entrepreneurs sociaux et de ne pas encadrer leurs actions dans un carcan trop rigide. Les intervenants constatent qu'**il manque aujourd'hui en France une approche globale et intégrée au sein des politiques publiques nationales, comme locales, de l'entrepreneuriat social, assurant son essor et la généralisation des meilleures pratiques**. Plusieurs entrepreneurs sociaux (cf. programme) ont pu souligner **les promesses et les limites des changements en cours**.

• **Contact Presse**

Centre d'analyse stratégique

Jean-Michel Roullé

Responsable de la communication

Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr